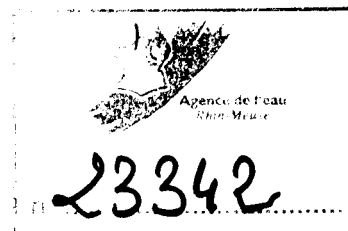


Conservatoire des  
sites lorrains  
7, place A. Schweitzer  
57930 FENETRANGE

Université de Nancy I  
Laboratoire de Biologie et Physiologie  
du Comportement  
54506 VANDOEUVRE LES NANCY



***ETUDE ARACHNOLOGIQUE  
DES SITES SALES DE  
LA VALLEE DE LA SEILLE***

**RAPPORT POUR L'ETUDE 1998**

**Alain PASQUET  
Raymond LEBORGNE**

Laboratoire de Biologie et Physiologie du Comportement  
C.N.R.S.: U.R.A. 1293  
Université Henri Poincaré, NANCY I. B.P. 239  
54506 VANDOEUVRE lés NANCY Cedex

## SOMMAIRE

OBJET	2
INTRODUCTION	3
TECHNIQUES D'ETUDE	4
REALISATION DE L'ETUDE 1998 EN FONCTION DES SITES	6
RESULTATS DE L'ETUDE 1998	8
CONCLUSION GENERALE	13
BIBLIOGRAPHIE, ILLUSTRATIONS	15
ANNEXE	16

## **OBJET**

Le but de ce rapport est de donner les résultats des travaux concernant l'étude 1998 de la faune aranéologique des sites salés de la vallée de la Seille.

Cette étude est l'objet de la commande du 04 juin 1998 pour une mission d'étude relative à un inventaire scientifique en vue de la sauvegarde des prés salés continentaux de Lorraine

## INTRODUCTION

L'étude de la faune arachnologique de nos régions est très réduite, pour ne pas dire inexistante (Pasquet & Leborgne, 1984). Cependant ces animaux constituent une part importante de la faune des arthropodes (Leborgne & Pasquet, 1980, 1981, 1982). Par leur nombre (100 à 800 individus par m<sup>2</sup> en prairie), leur richesse en forme et en mode de vie et surtout par le fait étant toutes des prédateurs, les araignées jouent un rôle considérable dans les écosystèmes. Se situant en bout de chaîne trophique, elles peuvent être le reflet de leur fonctionnement.

Dans la mesure où les prés salés de Lorraine constituent des biotopes particuliers, il est souhaitable de s'intéresser aux caractéristiques de leur biocénose. Les araignées, fraction non négligeable de cette dernière, ont été retenues dans le cadre de l'étude qui nous a été confiée : inventaire des araignées de sites salés de Lorraine. Cette étude, qui, pour l'instant ne peut se vouloir exhaustive, constituera une mise en place d'une première liste spécifique d'araignées de ces terrains salés, qui pourra servir de base de référence, pour d'éventuels approfondissements ultérieurs. Elle complétera les études menées sur la faune entomologique de ces mêmes zones.

## CONCLUSION GENERALE

A partir d'un même ensemble de Familles, chaque site étudié présente ses propres originalités en terme de biodiversité, avec des quantités d'espèces sensiblement équivalentes.

Relativement à la faune arachnologique, l'intérêt de ces zones salées étudiées réside dans la présence d'espèces rares ou/et halophiles qui concrétisent l'existence de certaines particularités (éventuellement à définir) de ces biotopes favorables à ce type d'espèce, et tous les sites appréhendés sont concernés par au moins une espèce.

En terme de conseil de gestion, il nous faut donc souligner ces originalités arachnologiques de ces stations. Cependant, il serait nécessaire de confirmer l'influence de la salinité, en réalisant des études comparatives entre ces sites particuliers et des sites situés au alentour. En effet, l'intérêt de ces sites ne sera révélé qu'en démontrant qu'ils sont seuls à posséder des éléments originaux ou qu'ils sont le réservoir source de ces éléments originaux. Ceci est important pour pouvoir sérieusement envisager d'investir (au sens large du terme) pour d'éventuelles préservations de ces sites, ou la mise en oeuvre d'un programme de conservation de biodiversité et d'espèces particulières.

Pour cela, il serait bon de continuer les inventaires, les affiner (pour l'ensemble de la faune d'invertébrés) et surtout mettre en oeuvre des études comparatives. De même, des suivis sur plusieurs années seraient judicieux pour estimer l'évolution de ces sites en liaison avec les efforts de préservation qui seront réalisés. Ceci devrait se réaliser en concertation avec les propriétaires avoisinants en s'assurant d'une bonne compréhension des actions menées. Un effort d'information semble indispensable.

En ce qui concerne la faune arachnologique, toutes les mesures qui permettront de maintenir une diversité des structures d'accueils (végétation) seront bonnes pour maintenir la biodiversité, de même que toutes les mesures qui permettront le maintien de la présence de proie (Insectes en particulier, voir Jacquemin, 1993). Les araignées n'étant pas, en règle générale, complètement inféodées à un type de milieu bien particulier, ces sites pourraient

servir de réservoir de biodiversité pour les biotopes alentour. Dans ces conditions, vu la taille réduite des sites salés, il serait souhaitable que les terrains avoisinants puissent permettre d'assurer un minimum de diversité de biotope pour l'installation des formes variées d'araignée.